
C A B I N E T

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

**SÉLECTION D'UN CABINET DE CONSEIL POUR LA RESTRUCTURATION DES RESSOURCES
HUMAINES DU MINISTERE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DE LA TRANSFORMATION
DIGITALE**

AMI N°02/2025/MENTD/CAB/PRMP/PI/BG du 04 mars 2025

- 1- Le présent avis spécifique à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés (AGPM) N°01/MENTD/CAB/PRMP du 14 janvier 2025 paru dans le quotidien national d'information Togo-Presse N°11960 du 17 janvier 2025.
- 2- Afin de renforcer ses capacités en ressources humaines pour mieux répondre aux enjeux du secteur numérique, le Ministère de l'Économie Numérique et de la transformation digitale a obtenu des fonds sur le budget de l'État, Exercice 2025 et se propose d'en utiliser une partie pour financer le coût de la sélection d'un cabinet de conseil chargé de l'assister dans la restructuration de ses ressources humaines y compris celles de ses agences sous tutelle.
- 3- La sélection d'une firme tel que projeté, vise à assurer une gestion optimale de l'intégration, de la formation et de l'évaluation de la performance des ressources humaines du MENTD. C'est pourquoi il est fait appel à un cabinet de conseil en ressources humaines spécialisé dans l'accompagnement des institutions publiques et des organisations en transformation. La mission du cabinet à sélectionner consiste à structurer les processus RH du Ministère, notamment la rédaction des fiches de poste, l'onboarding, la formation continue, et l'évaluation de la performance du personnel du Ministère et de ses agences sous tutelle.

Spécifiquement, l'objectif est de collaborer à travers un accord-cadre uni-attributaire à bons de commande, avec un cabinet opérant dans la gestion des ressources humaines, suffisamment expérimenté chargé d'accompagner le Ministère dans :

- La définition d'une stratégie de recrutement et de gestion des Ressources Humaines pour le Ministère ;
 - L'élaboration et l'optimisation des fiches de poste en adéquation avec les besoins spécifiques de chaque département, en collaboration avec le cabinet en charge du sourcing et du recrutement du Ministère ;
 - La création d'une grille salariale adaptée aux profils recrutés ;
 - La conception et la mise en œuvre d'un programme d'intégration (onboarding) structuré pour les nouveaux collaborateurs ;
 - La planification et la gestion de programmes de formation continue et de développement pour le personnel ;
 - La mise en place d'un système d'évaluation de la performance, aligné sur les objectifs stratégiques du Ministère.
- 4- Le contrat à intervenir au terme de l'appel à manifestation d'intérêt sera un accord-cadre uni-attributaire à bons de commande conclu pour une durée de douze (12) mois renouvelable sur autorisation de la DNCCP en fonction des besoins et des performances du Consultant.

5- Les critères de qualification du cabinet à sélectionner sont les suivants :

- Être un cabinet de conseil spécialisé dans la gestion des ressources humaines et justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle en général dont au moins cinq (05) ans dans le domaine des solutions RH ;
- Disposer d'un bureau ou d'une représentation locale (au Togo) susceptible de faciliter les interactions entre les différentes parties prenantes du projet ;
- Avoir réalisé, au cours des cinq (05) dernières années, au moins trois (03) missions de recrutement du personnel au profit des administrations publiques ou privées en Afrique serait un atout apprécié ;
- Justifier d'au moins trois (03) missions de formations, réalisées ces cinq (05) dernières années, en Afrique de l'Ouest, au profit des adultes dans un cadre professionnel sur des thématiques en lien avec le renforcement des compétences du personnel d'une administration publique ou privée ;

En outre, le Consultant devra disposer d'un personnel permanent comprenant les profils suivants :

- Un expert en formation et développement des compétences de niveau Bac+5 en sciences sociales ou tout autre domaine équivalent, justifiant d'au moins 10 ans d'expérience et certifié dans divers domaines en lien avec la gestion des ressources humaines, notamment le management des projets, l'ingénierie de la formation, le leadership et la gestion des équipes, en techniques de recrutement, en gestion des talents et des carrières, en coaching et mentorat des cadres professionnels et entrepreneurs et ayant participé à au moins trois (03) missions réalisées ces cinq (05) dernières années en lien avec la gestion des ressources humaines en Afrique ; (Chef de mission)
- Un juriste spécialiste des ressources humaines de niveau Bac+5 en droit ou équivalent, justifiant d'au moins 10 ans d'expérience professionnelle et ayant réalisé au moins (02) missions similaires ces cinq (05) dernières années en lien avec la gestion des ressources humaines dont au moins une (01) en Afrique ;
- Un expert en Hygiène, Qualité, Sécurité et Environnement (HQSE) de niveau Bac+5 au moins en gestion de la qualité, sécurité, environnement et responsabilités sociétales des entreprises ou équivalent, justifiant d'au moins 10 ans d'expérience professionnelle et ayant réalisé au moins deux (02) missions similaires ces cinq (05) dernières années en lien avec la gestion des ressources humaines dont au moins une (01) en Afrique ; et
- Un expert spécialiste de l'un des domaines de Technologie de l'Information et de la Communication (TIC) ou disciplines apparentées, titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 ou équivalent, pouvant justifier d'au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle en lien avec la gestion des ressources humaines.

Les critères de notation en vue de la sélection du consultant sont les suivants :

Critères de notation	Note/100
I- Qualifications générales du consultant	20 pts
II- Expériences spécifiques en lien avec la mission	50 pts
III- Personnel permanent	10 pts
IV- Expérience de la région et organisation managériale	20 pts
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	100 pts

6- Les consultants intéressés par la présente mission peuvent obtenir des informations complémentaires ou retirer les termes de référence y afférents à l'adresse mentionnée au point 9 ci-dessous tous les jours ouvrés de **08h00 à**

12h 00 TU les matins et de 14h30 à 17h00 TU les soirs.

- 7- Le Consultant le plus qualifié et le plus expérimenté, sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur les qualifications du consultant (SQC) sera invité pour la négociation de sa proposition technique et financière en vue de la conclusion du contrat.
- 8- Les consultants intéressés par la présente mission et répondant aux critères de sélection sus référencés au point 5, sont invités à soumettre leurs manifestations d'intérêts, qui devront comprendre les informations précises ci-après :
 - Une lettre de manifestation d'intérêts adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale ;
 - Une copie de l'organigramme accompagnée d'une note de présentation du cabinet ;
 - Les preuves d'exécution de missions similaires ; et
 - Les pièces administratives de la structure candidate matérialisant son existence et sa personnalité juridique, notamment,

Pour les consultants nationaux :

- Une copie certifiée conforme de l'attestation d'inscription au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
- Une copie certifiée conforme de la carte d'immatriculation fiscale en cours de validité ou tout autre document équivalent ;
- L'attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois, délivrée par le tribunal compétent ;
- L'original du quitus fiscal datant de moins d'un (01) an ou l'original de l'attestation de régularité fiscale datant de moins de trois (03) mois, délivrée par l'office togolais des recettes ;
- Une attestation de l'inspection du travail et des lois sociales (ITLS) datant de moins de trois (03) mois ;
- L'original du quitus social délivré par la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) datant de moins de six (06) mois ; et
- Une attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation en cours de validité.

Pour les consultants étrangers :

- Un extrait du registre du commerce et du crédit immobilier ;
- Une attestation de non faillite délivrée par une autorité compétente datant de moins de trois (03) mois ; et
- Une attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation délivrée par l'autorité de régulation de la commande publique en cours de validité pour les contrats antérieurement exécutés au Togo.

A l'exception du quitus fiscal ou de l'attestation de régularité fiscale, de l'attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation et du quitus social qui devront être fournies en original, toutes les autres pièces peuvent être des copies certifiées conformes à l'original.

Les manifestations d'intérêts devront parvenir en version physique à l'adresse mentionnée ci-dessous au point 9 au plus tard le **20 mars 2025** à 08h00 TU et porter expressément la mention : **AMI N°02/2025/MENTD/CAB/PRMP/PI/BG du 04 mars 2025** : « **Manifestation d'intérêt pour la sélection d'un cabinet de conseil chargé d'assister le MENTD dans la restructuration de ses ressources humaines y compris celles de ses agences sous tutelle** » ou envoyées en version PDF et en un fichier unique par mail à l'adresse : recrutement.cabinet@numerique.gouv.tg.

NB : Aucune déclaration sans preuve ne sera prise en compte.

9- Aux fins d'éclaircissements, de recherche d'informations complémentaires, de retrait des termes de référence ou de dépôt des manifestations d'intérêt, l'adresse de l'autorité contractante est la suivante :

Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale, Secrétariat Central porte 114, Avenue Abdoulaye Fadiga / Face entrée principale de la BCEAO, Tél : (+228) 22 21 25 28, Télécopie : (+228) 22 20 44 25 ; ou par mail en un fichier unique en version PDF à l'adresse, recrutement.cabinet@numerique.gouv.tg

Fait à Lomé, le **04 mars 2025**

La Personne Responsable des Marchés Publics

Messanvi ETIM